

## Timor-Leste (indicatif de pays +670)

Communication du 27.III.2013:

Le *Ministry of Transport and Communication*, Dili, annonce les changements du plan de numérotage pour le Timor-Leste, lequel sera mis en service le 1<sup>er</sup> janvier 2013

*Description du changement de numéro pour le plan de numérotage national pour l'indicatif de pays +670*

- a) Numéro non géographique pour mobile cellulaire:**  
 Longueur minimale du numéro (sans indicatif de pays): 7 chiffres.  
 Longueur maximale du numéro (sans indicatif de pays): 8 chiffres.

Détail du plan de numérotage:

(1)	(2)		(3)	(4)		(5)	(6)
Date et heure prévues pour le changement	N(S)N		Utilisation du numéro E.164	Fonctionnement parallèle		Opérateur	Texte proposé de l'annonce
	Ancien numéro	Nouveau numéro		Début	Fin		
1 <sup>er</sup> janvier 2013 00:00		73XXXXXX	Numéro non géographique pour mobile cellulaire	Aucun	Aucun	TELIN/ TELKOMCEL	Aucun
1 <sup>er</sup> janvier 2013 00:00		74XXXXXX	Numéro non géographique pour mobile cellulaire	Aucun	Aucun	TELIN/ TELKOMCEL	Aucun
1 <sup>er</sup> janvier 2013 00:00		75XXXXXX	Numéro non géographique pour mobile cellulaire	Aucun	Aucun	VIETTEL/ TELMOR	Aucun
1 <sup>er</sup> janvier 2013 00:00		76XXXXXX	Numéro non géographique pour mobile cellulaire	Aucun	Aucun	VIETTEL/ TELMOR	Aucun
1 <sup>er</sup> janvier 2013 00:00	–	78XXXXXX	Numéro non géographique pour mobile cellulaire	Aucun	Aucun	Timor Telecom	Aucun
1 <sup>er</sup> janvier 2013 00:00	7XXXXXX	77XXXXXX	Numéro non géographique pour mobile cellulaire	Aucun	Aucun	Timor Telecom	<p>Pour les appels nationaux: " <i>O número que marcou foi alterado. Por favor desligue e adicione 7, seguido dos restantes dígitos.</i> Le numéro que vous avez composé a changé. Raccrochez s'il vous plaît et composez 7, suivi par les autres chiffres ".</p> <p>Pour les appels internationaux: " <i>O número que marcou foi alterado. Por favor desligue e adicione 7 depois de 670, seguido dos restantes dígitos.</i> Le numéro que vous avez composé a changé. Raccrochez s'il vous plaît et composez 7 après 670, suivi par les autres chiffres ".</p>

(1)	(2)		(3)	(4)		(5)	(6)
Date et heure prévues pour le changement	N(S)N		Utilisation du numéro E.164	Fonctionnement parallèle		Opérateur	Texte proposé de l'annonce
	Ancien numéro	Nouveau numéro		Début	Fin		
1 <sup>er</sup> janvier 2013 00:00	–	78XXXXXX	Numéro non géographique pour mobile cellulaire	Aucun	Aucun	Timor Telecom	Aucun

## b) numérotage géographique

Le *Ministry of Transport and Communications*, Dili, annonce que *Timor-Leste* a adopté le plan de numérotage révisé ci-après pour le Timor-Leste, lequel sera mis en service le 28 septembre 2003.

- L'indicatif de pays pour le Timor-Leste est: +670.
- Le plan de numérotage du Timor-Leste doit être un plan fermé.
- Le numéro national (significatif) (national (significant) number N(S)N) sera composé de sept (7) chiffres sans indicatif interurbain.

Le pays sera composé de trois régions avec plusieurs sous-régions. Jusqu'à ce que la portabilité géographique des numéros soit complètement mise en œuvre, les régions et sous-régions seront reconnaissables grâce aux numéros de la manière suivante:

### Région occidentale

21X XXXX	Manufahi
22X XXXX	Cova Lima
23X XXXX	Bobonaro
24X XXXX	Ainaro
25X XXXX	Oekuse

### Région du centre

31X XXXX	Dili
32X XXXX	Dili
33X XXXX	Dili
36X XXXX	Liquica
37X XXXX	Aileu
38X XXXX	Ermera

### Région orientale

41X XXXX	Baucau
42X XXXX	Manatuto
43X XXXX	Viqueque
44X XXXX	Lautem

Le préfixe international sera le «00» et non plus le «001».

Pour obtenir le numéro d'abonné à sept (7) chiffres, tous les numéros d'abonnés locaux à six (6) chiffres existants passeront à sept (7) chiffres avec l'ajout du chiffre «3» à ces numéros. Aucun numéro d'abonné ne pourra commencer par «1», «7», «8» ou «9».

## c) Numérotage non géographique

Les indicatifs de destination non géographique et les séries de numéros ci-après sont attribués conformément aux pratiques internationales:

80X XXXX	services de libre appel et à tarifs spéciaux (y compris numéros d'accès Internet)
90X XXXX	services kiosque
70X XXXX	numérotage personnel
71X XXXX	messagerie vocale
7YX XXXX	mobile cellulaire (Y=2, 3... selon le cas)
79X XXXX	radiomessagerie

Le code 112 servira de numéro d'urgence unique mais les numéros d'urgence existants continueront d'être en service, qu'ils fassent ou non l'objet d'une annonce.

Les codes courts ci-après seront également mis en service:

- 100 – Service prépayé: recharge
- 102 – Service prépayé: solde du compte
- 112 – Numéro d'urgence unique
- 115 – Numéro des pompiers
- 120 – Assistance de l'opératrice
- 121 – Dérangements
- 123 – Service client
- 128 – Service d'annuaire
- 172 – Service clientèle Timor Telecom (TT)
- 190 – Appui technique interne de Timor Telecom (commutation)
- 197 – Appui technique interne de Timor Telecom (réseau local)

Les codes courts commençant par «1» permettant de se raccorder au service d'information passeront à «800» ou «900».

Afin d'ouvrir le marché à différents opérateurs sur la totalité du territoire du Timor-Leste, les opérateurs de télécommunication se verront attribuer des blocs de numéros d'abonné dans des zones où ils souhaitent être présents. Ces blocs compteront 10 000 numéros au minimum mais tous les opérateurs pourront se voir attribuer plus d'un bloc.

Aucun numéro ne pourra être utilisé au Timor-Leste sans être attribué au préalable par le *General Directorate of Transport and Communications* (le futur ARCOM). Les numéros déjà utilisés feront exception à la règle puisque dans ce cas, des attributions seront effectuées à titre rétroactif.

Les dérangements causés aux abonnés concernés par l'introduction du nouveau plan de numérotage seront réduits au minimum de la manière suivante: les trois premiers mois, les anciens et les nouveaux numéros seront utilisés en parallèle (c'est-à-dire que l'ancien système de numérotage «indicatif interurbain à trois chiffres + numéro d'abonné à six chiffres» et le nouveau plan de numérotage «numéro d'abonné à sept chiffres» seront exploités en parallèle). Par conséquent, l'opérateur prendra toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les abonnés connaissent le moins de dérangement possible.

Contact:

Ministry of Transport and Communication  
 Telecommunication Building  
 Av. Bispo de Medeiros No. 8 Caicoli  
 DILI  
 Timor-Leste  
 Tél: +670 333 9330  
 Fax: +670 333 9339  
 E-mail: nicolau.celestino@sapo.tl  
 URL: www.timor-leste.gov.tl